

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SEPTACID BN

Type(s) de produit: TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0021157-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0021157-0001

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

SEPTACID BN

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SOPURA
	Adresse	rue de Trazegnies 199 6180 COURCELLES Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0021157-0000 1-1	

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

EU-0021157-0001

Date de l'autorisation

18/05/2020

Date d'expiration de l'autorisation

30/04/2030

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	SOPURA N.V.
Adresse du fabricant	Rue de Trazegnies 199 6180 COURCELLES Belgique
Emplacement des sites de fabrication	PIB de Tyberchamps 14 7180 SENEFFE Belgique
	Rue de Trazegnies 199 6180 COURCELLES Belgique

Nom du fabricant	SOPURA QUIMICA
Adresse du fabricant	Poligon "La Canaleta", Avinguda Júpiter 9 25300 TARREGA Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Poligon "La Canaleta", Avinguda Júpiter 9 25300 TARREGA Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1336 - Acide octanoïque
Nom du fabricant	Emery Oleochemicals (M) Sdn Bhd (63112-D)
Adresse du fabricant	Lot 4, Jalan Perak, Kawasan Perusahaan, Telok Panglima Garang 42500 Selangor Malaisie
Emplacement des sites de fabrication	Lot 4, Jalan Perak, Kawasan Perusahaan, Telok Panglima Garang 42500 Selangor Malaisie

Substance active	1287 - Acide décanoïque
Nom du fabricant	Emery Oleochemicals (M) Sdn Bhd (63112-D)
Adresse du fabricant	Lot 4, Jalan Perak, Kawasan Perusahaan, Telok Panglima Garang 42500 Selangor Malaisie
Emplacement des sites de fabrication	Lot 4, Jalan Perak, Kawasan Perusahaan, Telok Panglima Garang 42500 Selangor Malaisie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide octanoïque		Substance active	124-07-2	204-677-5	1,5
Acide décanoïque		Substance active	334-48-5	206-376-4	1,5

Acide sulfurique	7664-93-9	231-639-5	31,2
Acide propionique	79-09-4	201-176-3	0
Acide phosphorique	7664-38-2	231-633-2	0
Acide nitrique	7697-37-2	231-714-2	0
Acide méthanesulfonique	75-75-2	200-898-6	0
Acide glycolique	79-14-1	201-180-5	4,2
Acide lactique	79-33-4	201-196-2	0
Acide citrique	77-92-9	201-069-1	0

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les vapeurs.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Appeler immédiatement un médecin.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter un équipement de protection du visage.

Porter des vêtements de protection.

Porter des gants de protection.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se doucher.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Processus de nettoyage en place (NEP - Nettoyage en Place) avec circulation.

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: pas de données Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: pas de données Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Dans les domaines liés à l'alimentation humaine et animale.
Méthode(s) d'application	Système clos - <u>Pour la désinfection des tuyaux, réservoirs et autres parties du système clos :</u> - Produit biocide dosé (semi-)automatiquement dans la cuve NEP (par mesures de volume ou de conductivité). - Circulation dans un système NEP fermé.
Taux et fréquences d'application	- - Pour un effet sur les bactéries et les levures : Taux de dilution : 1,5 % en v/v. En cas d'épidémies dues au <i>Pediococcus damnosus</i> , les produits doivent être utilisés à une dilution de 2 % en v/v. Temps de contact : minimum 15 minutes à +4°C et plus, jusqu'à +20-25°C. - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel qualifié
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none">• Jerrycan en polyéthylène haute densité (PEHD), contenant : 10 à 12,5 kg*• Jerrycan en polyéthylène haute densité (PEHD), contenant : 20 à 25 kg*

- Fûts (PEHD) contenant 200 à 250 kg*
 - Conteneurs (PEHD) contenant 600 à 750 kg*
 - Grands récipients pour vrac (GRV en PEHD) contenant de 1100 à 1250 kg*
- *Selon le poids du produit biocide en question.
- Livraison en vrac.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

En cas de réutilisation de la solution désinfectante pour des procédures de NEP, la concentration en substance active doit être mesurée et ramenée au niveau visé initialement avant la réutilisation.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pendant les phases de mélange, de chargement et d'application :

- Transfert en systèmes fermés avec des mesures de gestion des risques (MGR) industriels excluant les risques d'exposition cutanée et oculaire. Les récipients contenant le produit sont raccordés au système de nettoyage en place (NEP) via des conduites installées ; les connexions sont faites avec un couplage à sec.

- L'équipement traité (cuves) et l'équipement de dosage doivent être rincés à l'eau potable après utilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

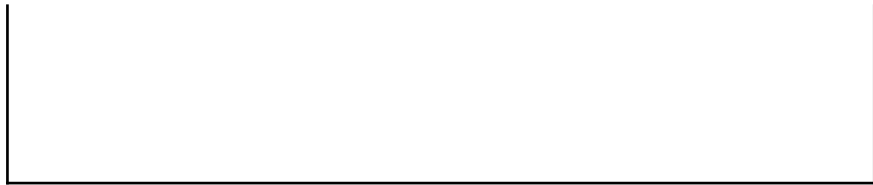
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Trempage/imprégnation

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: pas de données Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: pas de données Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Dans les domaines liés à l'alimentation humaine et animale.
Méthode(s) d'application	Système ouvert: immersion - Pour la désinfection de petites pièces dures et non poreuses (par exemple : pièces de rechange, outils, vannes, flexibles) utilisées dans le processus de fabrication alimentaire : - Produit concentré pompé dans le bain avec ajout d'eau du robinet pour atteindre la concentration requise. - Immersion.
Taux et fréquences d'application	- - Pour un effet sur les bactéries et sur les levures : Taux de dilution : 1,5 % en v/v En cas d'épidémies dues au <i>Pediococcus damnosus</i> , les produits doivent être utilisés à une dilution de 2 % en v/v. Temps de contact : minimum 15 minutes à +4°C et plus, jusqu'à 20-25°C. - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel qualifié
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none">• Jerrycan en polyéthylène haute densité (PEHD), contenant : 10 à 12,5 kg*• Jerrycan en polyéthylène haute densité (PEHD), contenant : 20 à 25 kg*• Fûts (PEHD) contenant 200 à 250 kg*• Conteneurs (PEHD) contenant 600 à 750 kg*• GRV (PEHD) contenant 1100 à 1250 kg*• Livraison en vrac. *Selon le poids du produit biocide en question.



4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

La solution de trempage doit être remplacée par une nouvelle solution propre lorsqu'elle devient visuellement souillée et, dans tous les cas, quotidiennement.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pendant la phase après l'application :

Rincer l'équipement à l'eau potable.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Pour un effet sur les bactéries et sur les levures

- Rinçage et nettoyage avant désinfection :
Pas obligatoire (même si un pré-rinçage est toujours recommandé et généralement effectué par les utilisateurs). Pour les procédures de désinfection dans les abattoirs, le nettoyage avec une solution alcaline froide avant désinfection est obligatoire.
- Cycle de désinfection :
 - Dilution du produit concentré dans de l'eau du robinet avant utilisation : 1,5 %
En cas d'épidémies dues au *Pediococcus damnosus*, les produits doivent être utilisés à une dilution de 2 %.
 - Temps de contact : minimum 15 minutes à +4°C et plus, jusqu'à +20-25°C.
- Rinçage final à l'eau potable.

5.2. Mesures de gestion des risques

Utiliser dans des endroits bien ventilés.

Pendant les phases de mélange, de chargement et d'application : porter une combinaison de protection. Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Utiliser une protection oculaire lors de la manipulation du produit. Porter un équipement de protection du visage.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets néfastes directs ou indirects probables :

- Brûlures chimiques graves et/ou corrosion des yeux, des muqueuses, des voies respiratoires et du tube digestif, avec risque de perforation et de douleur intense. L'absence de brûlure buccale visuelle n'exclut pas des brûlures œsophagiennes.
- Si une aspiration et/ou une ingestion se produit, cela peut provoquer une pneumonie chimique et une acidose métabolique.

Consignes de premiers secours :

- Déplacer la personne pour l'éloigner de la source d'exposition et lui retirer tout vêtement contaminé/éclaboussé.
- En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air libre. Permettre à la personne affectée de se reposer. Ne devrait pas nécessiter de mesures de premiers secours.
- En cas d'exposition oculaire : Consulter immédiatement un médecin. TOUJOURS vérifier le port éventuel de lentilles de contact et le cas échéant les retirer. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Garder une bouteille d'eau à portée de main.
- En cas de contact avec la peau : Consulter un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la zone touchée avec une grande quantité d'eau. NE PAS frotter.
- En cas de contact avec la bouche ou d'ingestion : NE PAS faire vomir, si la personne est consciente, capable d'avaler sa salive sans tousser et que l'ingestion a eu lieu moins d'une heure auparavant, procéder au lavage de la bouche avec une grande quantité d'eau. Emmener la personne à l'hôpital.
- NE JAMAIS administrer de liquides/solides par voie orale à une personne présentant des troubles ou inconsciente ; placer la personne en position latérale gauche avec la tête abaissée et les genoux fléchis.
- Veiller à ce que la personne soit au calme et au repos, assurer le maintien de sa température corporelle et contrôler sa respiration. Si nécessaire, vérifier le pouls et commencer la respiration artificielle.
- Si les symptômes persistent ou s'aggravent, emmener la personne dans un centre médical, en veillant à apporter l'emballage ou l'étiquette du produit si possible.
- NE JAMAIS LAISSER LA PERSONNE AFFECTÉE SANS SURVEILLANCE !

Conseils pour le personnel médical et de santé :

- En cas d'ingestion, envisager une procédure endoscopique.
- L'utilisation de sirop d'ipéca, la neutralisation du produit et l'administration de charbon activé ne sont pas recommandées.
- Traitement symptomatique et de soutien.
- LORS DE TOUTE DEMANDE DE CONSEIL MÉDICAL, GARDER L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT À PORTÉE DE MAIN ET APPELER VOTRE CENTRE ANTIPOISON LOCAL.

Mesures d'urgence de protection de l'environnement :

- Empêcher toute entrée dans le réseau d'égout ou de distribution d'eau.
- Nettoyer le plus rapidement possible tout déversement en utilisant un matériau absorbant (par ex. terre, sable) pour récupérer le déversement. Utiliser des conteneurs appropriés pour l'élimination.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine hermétiquement fermé dans un endroit frais et bien ventilé.
Garder le produit à l'abri de la lumière directe du soleil et à l'écart d'une source de chaleur et d'une source d'inflammation.
Le produit doit être conservé à des températures inférieures à +30°C.
Ne pas rejeter le produit inutilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (par ex. évier, toilettes) ni dans les égouts.
Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets, conformément à la réglementation locale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage :

- Conserver dans un endroit propre permettant de récupérer les fuites et les écoulements.
 - Protéger le produit du gel. Assurer une extraction locale ou une ventilation générale de la pièce pour réduire au minimum les concentrations de poussière et/ou de vapeur. Conserver le récipient fermé hors utilisation.
 - Manipuler en respectant les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et les procédures de sécurité.
- Matériau d'emballage : Utiliser des matériaux approuvés adaptés aux liquides corrosifs.

Durée de conservation : 12 mois dans son emballage d'origine.

6. Autres informations

Tout produit du méta-RCP1 doit contenir des quantités suffisantes d'acides pour donner un pH ≤ 2 à une dilution de 1,5 %.

